

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	558 971	FH		FI	558 971	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	558 971	FK		FL	558 971	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	704	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	559 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	139 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 164	
	Salaires et traitements*					FY	19 292	
	Charges sociales (10)					FZ	5 621	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	157 742
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	85	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	351 307	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	208 368	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 658	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	73 658	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 73 658)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	134 710	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 1ERE ETOILE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	IJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		IY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Comptes annuels**

**31/12/2022**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Annexe**



**A&G EXPERTS-COMPTABLES**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 1ERE ETOILE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 557 567 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 112 980 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	748 035			748 035
- Constructions sur sol propre	5 014 268			5 014 268
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 426			85 426
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 962			13 962
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 861 691</b>			<b>5 861 691</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	480			480
<b>Immobilisations financières</b>	<b>480</b>			<b>480</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 862 171</b>			<b>5 862 171</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 695 459	156 268		1 851 727
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 421	1 475		83 896
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 962			13 962
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 791 842</b>	<b>157 743</b>		<b>1 949 585</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 791 842</b>	<b>157 743</b>		<b>1 949 585</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			480
Autres	480		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés		11 777	
Autres	11 777		
Capital souscrit - appelé, non versé	2 959	2 959	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>15 216</b>	<b>14 736</b>	<b>480</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	7 700
<b>Total</b>	<b>7 700</b>

## Notes sur le bilan

## Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 euros

	Montant
<b>TOTAL</b>	

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 470 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 896 071	284 644	1 209 196	402 231
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	140 581	10 001		130 580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 329	24 329		
Dettes fiscales et sociales	59 973	59 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 876 910	1 876 910		
Produits constatés d'avance	472 412	472 412		
<b>Total</b>	<b>4 470 277</b>	<b>2 728 270</b>	<b>1 209 196</b>	<b>532 811</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	277 913			
(**) Dont envers les associés	1 875 438			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 355
Intérêts courus	10 001
Associés - intérêts courus	25 438
Dettes provis. pr congés à payer	558
Charges sociales s/congés à payer	163
Etat - autres charges à payer	130
Divers - charges à payer	60
<b>Total</b>	<b>45 706</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 959		
<b>Total</b>	<b>2 959</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	472 412		
<b>Total</b>	<b>472 412</b>		

**Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 659	63 108
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>73 659</b>	<b>63 108</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-73 659</b>	<b>-63 108</b>

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>1</b>	

 **Faits caractéristiques**





COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE GÉRANT :

**« 1<sup>ère</sup> ETOILE »**

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 000 Euros

448 rue de la Roqueturière

Espace Club 7

34090 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 794 127 944 – 2015 B 02824

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS**

**AU 31 DECEMBRE 2022**



Désignation de l'entreprise		SARL 1ERE ETOILE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		448 rue de la Roqueturière 34090 MONTPELLIER		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 4 1 2 7 9 4 4 0 0 0 2 1		Néant		<input type="checkbox"/> *	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	748 035	AO		748 035
		Constructions	AP	5 014 267	AQ	1 851 727	3 162 540
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	85 425	AS	83 895	1 530
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 962	AU	13 962	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	480	BI		480
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	5 862 170	BK	1 949 584	3 912 585
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	11 776	CA		11 776
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	630 244	CG		630 244	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 959	CI		2 959	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	644 980	CK		644 980	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	6 507 151	IA	1 949 584	4 557 566	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL LERE ETOILE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 000 .....)	DA		2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	( 27 690 )	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	112 980	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	87 289	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 896 071	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	2 016 019	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 329	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 973	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 472	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	472 412	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 470 277	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 557 566	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 728 269		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL IERE ETOILE						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	558 971	FH		FI	558 971	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	558 971	FK		FL	558 971	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	704	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	559 676
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	139 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 164	
	Salaires et traitements*					FY	19 292	
	Charges sociales (10)					FZ	5 621	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	157 742
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	85	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	351 307	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	208 368	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 658	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	73 658	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 73 658)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	134 710	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 1ERE ETOILE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			II B		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			II C		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			II D		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			III E		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			III F		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			III G		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			III H		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	III J	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	III K	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>					III L	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>					III M	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>					III N	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			III O	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			III Y	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			III G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			III P	
		- Crédit-bail immobilier			III Q	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			III H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			III J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			III K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			III X	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			III R	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			III R	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	704
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : SARL 1ERE ETOILE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	480	UV		UW		480			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 076		4 076					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	7 700		7 700					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	2 959		2 959						
	<b>TOTAUX</b>			VT	15 216	VU	14 736	VV	480		
RENVois	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 896 071		284 643		1 209 196				402 231
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	140 581		10 001						130 580
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 329		24 329						
Personnel et comptes rattachés		8C	989		989						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 771		1 771						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 973		19 973						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 110		37 110						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	130		130						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 875 438		1 875 438						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 472		1 472						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	472 412		472 412						
<b>TOTAUX</b>			VY	4 470 277	VZ	2 728 269		1 209 196			532 811
RENVois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	277 913		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 1ERE ETOILE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	( 123 404 )	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB					
						— Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	95 714		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
				Report à nouveau		ZG	( 27 690 )					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	( 27 690 )					
<b>TOTAL I</b>										<b>TOTAL II</b>		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	12 612			
	— Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8			XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	29 758			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	— Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	97 029			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	139 400
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	10 226			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS			9Z	18 938			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	29 164
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	60 178			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	22 674			
DIVERS	— Montant brut des salaires *							ØB	19 367			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2.00	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

**Comptes annuels**

**31/12/2022**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



**A&G EXPERTS-COMPTABLES**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 1ERE ETOILE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 557 567 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 980 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains	748 035			748 035
- Constructions sur sol propre	5 014 268			5 014 268
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 426			85 426
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 962			13 962
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 861 691</b>			<b>5 861 691</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	480			480
<b>Immobilisations financières</b>	<b>480</b>			<b>480</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 862 171</b>			<b>5 862 171</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 695 459	156 268		1 851 727
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 421	1 475		83 896
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 962			13 962
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 791 842</b>	<b>157 743</b>		<b>1 949 585</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 791 842</b>	<b>157 743</b>		<b>1 949 585</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 216 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	480		480
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	11 777	11 777	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 959	2 959	
<b>Total</b>	<b>15 216</b>	<b>14 736</b>	<b>480</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	7 700
<b>Total</b>	<b>7 700</b>

## Notes sur le bilan

### Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 euros

	Montant
<b>TOTAL</b>	

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 470 277 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 896 071	284 644	1 209 196	402 231
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	140 581	10 001		130 580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 329	24 329		
Dettes fiscales et sociales	59 973	59 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 876 910	1 876 910		
Produits constatés d'avance	472 412	472 412		
<b>Total</b>	<b>4 470 277</b>	<b>2 728 270</b>	<b>1 209 196</b>	<b>532 811</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	277 913			
(**) Dont envers les associés	1 875 438			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 355
Intérêts courus	10 001
Associés - Intérêts courus	25 438
Dettes provis. pr congés à payer	558
Charges sociales s/congés à payer	163
Etat - autres charges à payer	130
Divers - charges à payer	60
<b>Total</b>	<b>45 706</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 959		
<b>Total</b>	<b>2 959</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	472 412		
<b>Total</b>	<b>472 412</b>		

## Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 659	63 108
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>73 659</b>	<b>63 108</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-73 659</b>	<b>-63 108</b>

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition</b>
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>1</b>	

**Faits caractéristiques**



# « 1<sup>ère</sup> ETOILE »

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 000 Euros

448 Rue de la Roqueturière

Espace Club 7

34090 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 794 127 944 – 2015 B 02824

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-six juin, à quatorze heures trente minutes,

Les associés de la Société « 1<sup>ère</sup> ETOILE », Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 Euros, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation verbale de la gérance.

Monsieur Marc PIGEON préside la séance en sa qualité de gérant de la société.

Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux sont les suivants, savoir :

- la société « SCI ZABO », à concurrence de Quatre-vingts parts, ci .....	80 parts
- la société « SCI TURQUOISE », à concurrence de Quatre-vingts parts, ci .....	80 parts
- la société « IMAGINE'R », à concurrence de Quarante parts, ci .....	40 parts
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, ci .....	<u>200 parts</u>

Monsieur le Président constate la présence de tous les associés de la société. En conséquence, l'assemblée peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président fait observer à l'assemblée que, d'un commun accord entre tous les associés, et sous l'égide des dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce, les formes légales de convocation n'ont pas été observées mais que toutefois, les associés ont reçu communication du rapport de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée, quinze jours avant la présente réunion, délai prévu par l'article R 223-19 du Code de Commerce ; qu'en conséquence, il appartient aux associés de confirmer la validité de la présente assemblée en renonçant expressément à en invoquer une quelconque nullité.

Sur ces observations, les associés à l'unanimité, déclarent renoncer expressément à toute action en nullité de la présente assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts mis à jour de la société ;
- L'ordre du jour de la présente assemblée ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition des associés, au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce;
- Approbation des comptes ; Affectation des résultats de l'exercice ; Quitus à la gérance ;
- Approbation desdites conventions ;
- Reconstitution des capitaux propres ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

### **1° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

## **2° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération des comptes courant d'associés créditeurs au taux du LIVRET A pour l'exercice 2022 et décide de la reconduire pour 2023.

## **3° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 980 Euros :

- RESERVE LEGALE.....	200 €
- REPORT A NOUVEAU.....	112 780 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

## **4° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve à la gérance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

## **5° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce n'a été conclue ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

## **6° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres de la société ont été reconstitués, en application des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce.

## **7° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

DONT PROCES VERBAL

<u>SCI ZABO</u> Représentée par Mme Anaïs THOUROT	<u>SCI TURQUOISE</u> Représentée par Mme Carole PIGEON
<u>IMAGINE'R</u> Représentée par M. Marc PIGEON	<u>M. Marc PIGEON</u> (gérant)

# « 1<sup>ère</sup> ETOILE »

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 000 Euros

448 Rue de la Roqueturière

Espace Club 7

34090 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER 794 127 944 – 2015 B 02824

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 JUN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-six juin, à quatorze heures trente minutes,

Les associés de la Société « 1<sup>ère</sup> ETOILE », Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 Euros, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation verbale de la gérance.

Monsieur Marc PIGEON préside la séance en sa qualité de gérant de la société.

Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux sont les suivants, savoir :

- la société « SCI ZABO », à concurrence de Quatre-vingts parts, ci .....	80 parts
- la société « SCI TURQUOISE », à concurrence de Quatre-vingts parts, ci .....	80 parts
- la société « IMAGINE'R », à concurrence de Quarante parts, ci .....	40 parts
TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, ci .....	<u>200 parts</u>

Monsieur le Président constate la présence de tous les associés de la société. En conséquence, l'assemblée peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur le Président fait observer à l'assemblée que, d'un commun accord entre tous les associés, et sous l'égide des dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce, les formes légales de convocation n'ont pas été observées mais que toutefois, les associés ont reçu communication du rapport de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée, quinze jours avant la présente réunion, délai prévu par l'article R 223-19 du Code de Commerce ; qu'en conséquence, il appartient aux associés de confirmer la validité de la présente assemblée en renonçant expressément à en invoquer une quelconque nullité.

Sur ces observations, les associés à l'unanimité, déclarent renoncer expressément à toute action en nullité de la présente assemblée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts mis à jour de la société ;
- L'ordre du jour de la présente assemblée ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition des associés, au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce;
- Approbation des comptes ; Affectation des résultats de l'exercice ; Quitus à la gérance ;
- Approbation desdites conventions ;
- Reconstitution des capitaux propres ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

### **1° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

## **2° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération des comptes courant d'associés créditeurs au taux du LIVRET A pour l'exercice 2022 et décide de la reconduire pour 2023.

## **3° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 980 Euros :

- RESERVE LEGALE.....	200 €
- REPORT A NOUVEAU.....	112 780 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

## **4° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve à la gérance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

## **5° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce n'a été conclue ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice.

## **6° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres de la société ont été reconstitués, en application des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce.

## **7° RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT VOTEES SUCCESSIVEMENT A L'UNANIMITE.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

DONT PROCES VERBAL

<u>SCI ZABO</u> Représentée par Mme Anaïs THOUROT	<u>SCI TURQUOISE</u> Représentée par Mme Carole PIGEON
<u>IMAGINE'R</u> Représentée par M. Marc PIGEON	<u>M. Marc PIGEON</u> (gérant)